

Direction Achats

Expéditeur

De : Direction des Achats
Référence : DA/OB/NM/HH/D 992 -20
N° de Fax : 0522 54 91 07
V. Interlocuteur : Houria HAICHOUM – 05 22 54 91 06

Destinataires

A :
N° de Fax :

Objet : Appel d'Offres Ouvert international N° 95-2020 O/F : « Marché Cadre- FOURNITURE DE PRELOCALISATEURS FIXES RADIO & FOURNITURE & MISE EN PLACE DE L'INFRASTRUCTURE RADIO ASSOCIEE » Lot 1 & Lot 2

Messieurs,

Dans le cadre de l'Appel d'Offres précité et suite à une demande d'éclaircissement émanant d'un concurrent, nous avons le plaisir de vous soumettre ci-dessous les précisions suivantes :

Demande N°1 :

Merci de noter que notre DAF, nous confirme que la procédure est dématérialisée concernant l'attestation de régularité fiscale et de CA. Donc les documents qui seront à votre disposition dans le cadre de l'AO en objet, seront des originaux téléchargés du site DGI. Il n'y a plus la possibilité de recevoir ces documents en physique

Réponse :

Effectivement, la procédure concernant l'attestation de régularité et chiffre d'affaires a été dématérialisée sur le site DGI, A cet effet vous pouvez déposer les documents téléchargés.

Demande N°2 :

Merci de nous confirmer le point suivant : la garantie de bonne exécution est synonyme de cautionnement définitif sur cette consultation

Réponse :

Le cautionnement définitif correspond à la garantie de bonne exécution comme stipulé dans l'article 34 du règlement de consultation (RC).

Nous vous rappelons que ce courrier ainsi que les autres courriers d'information qui vous sont adressés devront impérativement être joints à l'ensemble des documents constitutifs du dossier d'appel d'offres, paraphés, signés en dernière page avec la mention manuscrite « LU et APPROUVÉ » par le représentant qualifié du Soumissionnaire.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Directeur des Achats
Oussama BOUALAM



Accusé de Réception : Prière de nous accuser réception de la présente circulaire par retour de fax sur 0522 54 91 07